

GRANDS ELECTEURS AU CNESER

PROCLAMATION DES RESULTATS

- UU le Code de l'éducation,
- UU le décret n°90-414 du 14 mai 1990 portant statut de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales,
- UU l'arrêté du 24 février 2023 fixant les modalités d'organisation de l'élection au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche des représentants des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel,
- UU l'arrêté du 24 février 2023 pris en application de l'article D. 232-4 du code de l'éducation pour la désignation représentants des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel
- UU le procès-verbal de dépouillement du scrutin,

Article 1 : Sont désignés grands électeurs au sein de l'INALCO :

- Louise Petitmangin
- Julie Fillatre
- Gautier Rosse
- Rochene Khalfaoui
- Marie-Océane Lachaud
- Anna Lucia Osete

Article 2 : La présente proclamation des résultats est immédiatement affichée.

Fait à Paris, le 27 avril 2023

Le président de l'INALCO

Pour le Président | Valérie Liger-Belair
et par délégation | Directrice Générale des Services
↑↑* национален 中華 文化 文明
i n a l c o
Institut national des langues
et civilisations orientales

Jean-François HUCHET